

*SOUS LE SIGNE DE LA «MOBILISATION HUMANITAIRE»*

## Le président du CICR en Afrique

Le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, a accompli du 19 au 30 mars 1990 une mission qui l'a conduit successivement en Namibie, au Kenya, en Ouganda et au Zaïre.

Tant dans ses allocutions officielles et dans ses entretiens avec les chefs d'Etat et représentants gouvernementaux qu'au cours de rencontres avec les dirigeants de Sociétés nationales, les corps diplomatiques, les cercles universitaires et la presse, le président du CICR a fait valoir l'importance de la «mobilisation humanitaire» au sein de la communauté internationale et il a tout particulièrement insisté sur les points suivants:

- L'engagement du CICR en Afrique est important (50% de son budget opérationnel); il est à la mesure des besoins qu'engendrent les nombreux conflits armés et troubles intérieurs sur le continent. Le CICR entend poursuivre son action en faveur des populations civiles, principales victimes de ces conflits, et de manière générale, adaptera son aide d'urgence humanitaire partout où cela est possible afin que les populations deviennent rapidement autosuffisantes.
- Le CICR veillera à ce que les pays donateurs ne réduisent pas leur effort humanitaire en Afrique pour réaffecter des ressources dans d'autres régions du monde.
- Le CICR en appelle aux Etats africains pour ne pas subordonner la mise en œuvre de l'aide d'urgence humanitaire au règlement préalable de différends internationaux ou internes. Priorité absolue doit être accordée à l'aide humanitaire.
- Préoccupé par les nombreux abus de l'emblème de la croix rouge et du croissant rouge, le CICR fait appel aux Etats afin qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ces abus.

- Enfin, le CICR lance un appel vibrant pour la libération immédiate et inconditionnelle d’Elio Erriquez et Emanuel Christen.

## ● **Namibie**

A l’occasion des fêtes de l’indépendance de la République de Namibie, le président du CICR, M. Cornelio Sommaruga, sur l’invitation du président élu de la nouvelle République, M. Sam Nujoma, s’est rendu en Namibie du 19 au 22 mars 1990.

Accompagné des chefs de délégation du CICR de la République d’Afrique du Sud et de Namibie, le président a assisté à la cérémonie du lever de drapeau namibien et à la prestation de serment du nouveau président.

M. Sommaruga a été également reçu par le ministre de la Santé de Namibie. Il était accompagné pour la circonstance de M. Pär Stenbäck, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et de M. Klaus Eriksen, président de la Croix-Rouge de Namibie, en voie de formation. Les entretiens ont porté notamment sur les modalités de reconnaissance de la Société nationale et sur l’aide que les institutions de Genève pourraient lui octroyer.

Durant son séjour, le président du CICR s’est entretenu avec plusieurs personnalités présentes à la cérémonie de l’indépendance de la Namibie. L’assistance du CICR à l’Angola et la question des visites aux détenus de ce pays ont été au cœur des entretiens du président avec M. José Eduardo dos Santos, président de la République d’Angola. M. Sommaruga a également rencontré M. Pik Botha, ministre des Affaires étrangères de la République d’Afrique du Sud, accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires de son ministère. L’entretien a porté sur l’extension du droit de visite du CICR aux prisonniers de droit commun condamnés pour des délits liés à des désordres («unrest-related»). Enfin, le président s’est entretenu avec M. Yasser Arafat, président de l’Organisation de libération de la Palestine, sur les problèmes humanitaires au Moyen-Orient.

## ● **Kenya**

Le président du CICR a été reçu le 23 mars par M. Daniel Arap Moi, président du Kenya. Ce dernier était entouré du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Ndolo Ayah, et du secrétaire permanent aux Affaires étrangères, M. Kiplagat. Les principaux responsables de la Croix-Rouge kenyane, ainsi que le délégué général, M. Pierre Gassmann, et le délégué régional du CICR accompagnaient le président Sommaruga. Des échanges de vues ont eu

lieu notamment sur l'action du CICR au Sud-Soudan. Le même jour, le président s'est entretenu avec le ministre de la Santé, M. Kibaki, de l'avenir de l'hôpital du CICR de Lokichokio. Puis il a visité le siège de la Croix-Rouge du Kenya et annoncé une contribution du CICR destinée à favoriser le développement de la branche locale de Turkana.

Au cours d'une conférence de presse, le président a dénoncé les abus de l'emblème constatés au Sud-Soudan et lancé un nouvel appel en faveur de la libération des deux délégués au Liban. Il a enfin profité d'une rencontre avec les journalistes représentant les principales agences de presse internationales pour évoquer la mobilisation humanitaire et décrire le rôle du CICR en Afrique, mettant particulièrement l'accent sur l'indépendance, la neutralité et l'impartialité de l'institution.

## ● Ouganda

M. Sommaruga, accompagné du délégué général et du chef de la délégation, a été reçu en audience le 27 mars par le président de la République ougandaise, M. Yoweri Kaguta Museveni, entouré des ministres de l'Intérieur, M. Ibrahim Mukiibi, de la Santé, M. Zak Kaberu, du ministre d'Etat aux Affaires étrangères, M. Omara Atubo, ainsi que du premier vice-Premier ministre, M. Eriya Kategaya.

Le président Museveni et M. Sommaruga ont fait un large tour d'horizon des problèmes africains et ougandais en particulier. La question de l'accès du CICR à tous les districts du pays afin de poursuivre les visites aux personnes détenues a été également discutée. Enfin la ratification des Protocoles additionnels par l'Ouganda est à l'étude au sein du ministère de la Justice.

Le président s'est en outre entretenu avec les dirigeants de la Croix-Rouge ougandaise de la coopération entre les deux institutions. Lors d'une émouvante cérémonie, il a remis la médaille Henry Dunant — décernée par la Commission permanente à titre posthume lors du Conseil des Délégués de 1989 — aux parents de Michael Egabu, décédé lors de l'incident du 9 janvier 1989 près de Soroti, et salué la famille des deux autres collaborateurs du CICR, décédés dans une embuscade survenue en novembre 1983, dans la région de Luwero.

Enfin, le président a donné une conférence à l'Université de Makerere à Kampala et a participé à une table ronde télévisée sur le CICR.

## ● Zaïre

A Kinshasa, M. Sommaruga a eu le 28 mars des entretiens avec le Premier ministre a.i., M. Mwando Nsimba, vice-premier commissaire d'Etat, le commissaire d'Etat à la Justice et président du Conseil judiciaire, Maître Kamanda Wa Kamanda, et le commissaire d'Etat aux Droits et Libertés du Citoyen, Maître Nimy. Le président du CICR a fait part à ses interlocuteurs des préoccupations humanitaires du CICR quant à la situation conflictuelle prévalant dans les pays voisins avant d'aborder la question des visites et de l'assistance aux détenus.

M. Sommaruga, accompagné du délégué général et de l'actuel et futur chef de la délégation régionale de Kinshasa, s'est ensuite rendu à Lubumbashi, capitale de la Province du Shaba. Il y a été reçu, le 29 mars, en audience par le président de la République du Zaïre, M. Mobutu Sese Seko, entouré du chef du Bureau présidentiel, M. Mokondo Bonza, et de M. Nkema Liloo, responsable des Affaires de Sécurité au Bureau du Président de la République. Lors de l'entretien, M. Sommaruga a présenté les activités du CICR en Angola et au Soudan et appelé le président Mobutu à appuyer les efforts du CICR en la matière. Le président zaïrois a confirmé la volonté de son pays d'accroître encore la collaboration avec le CICR en matière de visites et d'assistance aux détenus de sécurité.

Le président du CICR a également donné une conférence à l'Université de Kinshasa et participé à une table ronde télévisée sur le CICR.

Enfin, la délégation du CICR a été reçue par les représentants de la Croix-Rouge nationale avec qui elle s'est entretenue des statuts et des activités de la Croix-Rouge zaïroise.

---